

1. Vous venez en voiture (sortie Aix " Val St. André ")

- Si vous venez de NICE-TOULON par l'autoroute → direction Nice-Toulon, sortie Aix " Val St. André "
- Si vous venez de MARSEILLE par l'autoroute → direction Nice-Toulon, sortie Aix " Val St. André "
- Si vous venez du NORD par l'autoroute A8 → direction Nice-Toulon, sortie Aix " Val St. André "
- Si vous venez de SENAS-AVIGNON par la RN7 ou si vous venez de SISTERON → prendre l'autoroute direction Nice-Toulon, sortie Aix "Val St. André"

2. Vous venez en train

Vous arrivez à la gare SNCF. Prenez l'AVENUE VICTOR HUGO juste en face, puis le BOULEVARD DU ROY RENE à droite.

- Soit vous continuez à pied (15 minutes de marche environ) : allez jusqu'au 6^{ème} carrefour (vous passez devant l'Hôtel du Roy René), puis prenez à droite le COURS GAMBETTA jusqu'au magasin de motos EXE, tournez juste à ce niveau à gauche (vous êtes dans la TRAVERSE SAINT-PIERRE, il vous faut marcher encore 2 petites minutes), l'IRT se trouve à droite en montant dans la traverse ;
- Soit vous prenez l'autobus, le n°3 : descendez à l'ARRET SAINT-PIERRE, en face duquel se trouve la TRAVERSE SAINT-PIERRE.

3. Vous venez en car

Dirigez-vous vers la PLACE DE LA ROTONDE, remontez le COURS MIRABEAU jusqu'en haut à droite. Puis prenez la RUE D'ITALIE jusqu'au bout. Traversez le boulevard périphérique. En face se trouve le COURS GAMBETTA. Remontez-le jusqu'au magasin de motos EXL MOTO PIAGGIO, tournez à gauche (vous êtes dans la TRAVERSE SAINT-PIERRE, etc.).

4. Vous venez en avion

A l'aéroport Marseille-Marignane, prenez la navette pour Aix-en-Provence qui vous déposera devant la GARE ROUTIERE (voir ensuite instructions n°3).

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE PRIVILEGIER LE CO-VOITURAGE,
LE STATIONNEMENT A AIX-EN-PROVENCE ETANT DIFFICILE ET CÔUTEUX**

Stationnement

Les stagiaires **peuvent se garer** :

⇒ à proximité du stade (*voir plan*), sur le COURS GAMBETTA ou au PARKING CARNOT (payant)

Les stagiaires **ne peuvent pas se garer** :

⇒ à l'I.R.T. (le parking est réservé au personnel et aux responsables de stage) !

⇒ sur le PARKING PRIVE attenant à la Résidence "Les Florales" !

⇒ dans l'impasse réservée aux riverains !

*Attention
à la
fourrière !*